Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 38 (1974)

Heft: 149-152

Artikel: La définition d'une norme de langue parlée au Québéc : une approche sociologique

Autor: Gendron, Jean-Denis

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399562

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA DÉFINITION D'UNE NORME DE LANGUE PARLÉE AU QUÉBEC : UNE APPROCHE SOCIOLOGIQUE

Le débat est depuis longtemps ouvert au Québec, à savoir si la langue parlée doit s'aligner sans réserve sur le modèle de la langue générale ou si elle doit, soit conserver des traits caractéristiques sans s'éloigner trop du modèle commun, soit opter franchement pour une forme purement québécoise de prononciation, de rythme et d'intonation. Les protagonistes du débat, qui sont d'une part, des grammairiens puristes et des linguistes normatistes et dirigistes, et, d'autre part, des linguistes descriptifs et permissifs, s'affrontent, prétendant chacun de leur côté parler au nom des usagers et trancher pour ceux-ci une question qui dépasserait d'emblée le commun des gens.

Lequel des deux clans a raison ? Lequel traduit le mieux par sa position de principe le sentiment des usagers eux-mêmes vis-à-vis une question de langue qui les touche de si près ? Pour le savoir, il n'est que d'oublier un moment l'opinion des docteurs ès langues pour s'adresser à l'opinion publique elle-même. C'est ce qu'ont fait des experts, à la demande de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française au Québec, laquelle désirait donner une large assiette à ses éventuelles recommandations touchant la question de la norme de langage qu'il serait souhaitable de pratiquer au Québec [1].

Il est certes difficile, mais non impossible, de recueillir, de façon relativement objective, l'opinion du commun sur les questions de langue. La meilleure méthode paraît être d'enregistrer sur ruban magnétique des échantillons de différents niveaux de langue, jugés tels par un groupe de linguistes, et de les donner à entendre et à juger à une population représentative des

1. Il s'agit d'une commission d'enquête créée par le Gouvernement du Québec en décembre 1968, et dont le mandat était de faire enquête sur le rôle du français comme langue d'usage par rapport à l'anglais et sur la qualité de la langue parlée et écrite.

usagers dont on veut obtenir le sentiment là-dessus. Cette méthode, pratiquée avec un échantillon de population de quelque envergure [1], se révèle cependant presque inutilisable, étant donné le temps qu'il faut consacrer à chaque répondant pour administrer correctement le test. Aussi paraît-il plus économique, dans une telle occurrence, de s'en tenir à la méthode des questions simples.

Reste à construire celles-ci de manière à obtenir des répondants un jugement aussi sûr que par l'écoute d'échantillons de parole. On a pensé y parvenir en identifiant des modèles de langue parlée à trois niveaux — populaire, familier, soutenu — à des personnes largement connues à travers le Québec.

Pour construire l'instrument d'enquête, on a d'abord choisi et enregistré des échantillons de parole représentant les trois niveaux de langue mentionnés ci-dessus, puis, sélectionné et classifié vingt-cinq noms de personnes connues, dont la langue couramment employée en public, à la radio-télévision en particulier, correspondait sans trop d'équivoque à l'un ou l'autre des niveaux de langue retenus.

Au cours d'un pré-test effectué auprès de 24 personnes de Montréal et de 24 autres en province, on a d'abord fait entendre les enregistrements pour juger de la capacité des usagers à discriminer des niveaux de langue, en leur demandant d'accoler les étiquettes « populaire », « familier » ou « soutenu » aux échantillons de parole entendus. Cette opération réussie avec succès, on a demandé aux répondants d'attribuer à la langue parlée des vingt-cinq personnes choisies précédemment, l'étiquette qui leur paraissait le mieux convenir pour qualifier le niveau ou la qualité de cette langue parlée. Ensuite, en se fondant sur les critères d'audience des personnes modèles auprès du grand public, et de coïncidence du jugement linguistique des répondants du pré-test avec celui des linguistes, on a retenu six noms de personnes, comme susceptibles de représenter aux yeux de la très grande majorité des usagers franco-québécois, les modèles populaire, familier et soutenu de la langue parlée, soit deux noms pour chaque niveau de langue [2].

1. L'échantillon auquel s'est adressé l'enquête s'élevait à près de neuf cents francophones, de 18 ans et plus, de toute condition sociale, et répartis dans toutes les régions du Québec. On trouvera le détail de l'enquête dans le rapport de recherche intitulé « Les mass media, l'attachement à sa langue et les modèles linguistiques au Québec en 1971 » (chez l'éditeur officiel du Québec) et une analyse de celle-ci dans le rapport de synthèse intitulé « La qualité de la langue » (chez le même éditeur) préparé par M. Boudreault, pour la commission d'enquête.

2. Dans le rapport de recherche précédemment cité, on trouvera, exposée en

Ces noms allaient ensuite pouvoir être opposés, de façon variable, par paire ou par triplet, de manière à empêcher les identifications mécaniques, en obligeant les répondants à apporter, lors de chaque réponse, tout comme d'une réponse à l'autre, un jugement un peu circonstancié. Pour la compréhension des tableaux qui suivent, nous donnons ces noms avec, entre parenthèses, le niveau de langage pratiqué en public : Henri Bergeron (soutenu), René Lévesque (familier), Symphorien, alias Gilles Latulipe (populaire), d'une part, et, d'autre part, Jean Lesage (soutenu), Jean Béliveau (familier) et Yvon Deschamps (populaire).

Les questions posées furent peu nombreuses et simples :

a) la première (question 115) visait à vérifier le degré de connaissance que les répondants avaient des personnes modèles elles-mêmes : ce fut un succès, comme on peut le voir au tableau 123 ;

b) la seconde (question 116) avait pour objet de s'assurer que l'ensemble des répondants (les quelque 900 francophones) portaient sur les personnes modèles le même jugement linguistique que les linguistes et les 48 répondants du pré-test : encore là, en tenant compte des variations, parfois appréciables, selon le degré de scolarité des personnes interrogées, on peut dire qu'il existe un large consensus sur le niveau de langue parlée que pratiquent les personnes modèles (tableau 124) ;

c) la troisième question (n° 117) visait à amener les répondants à qualifier le niveau de la langue parlée autour d'eux, dans quatre milieux de vie différents, soit la famille, le cercle des amis, le quartier et le milieu de travail ; donc en quelque sorte, à établir par jugement réciproque, le portrait actuel de la langue parlée au Québec (tableau 125) ;

d) la quatrième question (n°s 118-119) complétait la troisième, en demandant aux répondants eux-mêmes de juger l'état actuel de leur propre usage, et de faire état, par ailleurs, de leurs souhaits quant à la qualité de la langue qu'ils aimeraient parler (tableau 126).

Les troisième et quatrième questions avaient donc pour objet d'opposer le réel (le niveau de langue effectivement pratiqué) et le souhaitable (le niveau de langue envisagé comme idéal à atteindre), et en outre de procurer des informations sur deux facettes du réel perçu par les répondants, soit le niveau de langue pratiqué par les autres et celui qu'on jugeait utiliser

détail, aux pages 7 à 14, la démarche suivie pour mettre au point l'instrument d'enquête.

soi-même : la comparaison des réponses est significative d'une certaine surestimation de soi-même.

e) une fois établi les modèles québécois pratiqués et souhaités, la cinquième question (n° 120) visait à amener les répondants à les comparer au modèle européen et à dire lequel des deux ils préféraient : ainsi se trouveraient définis les goûts et les tendances des usagers, par opposition à ceux que les grammairiens et les linguistes, en s'appuyant sur diverses doctrines et idéologies, prétendent définir au nom de toute la communauté linguistique (tableau 127).

Sur les tableaux qui suivent on peut faire de nombreux commentaires critiques et tirer de multiples conclusions. Nous nous en tiendrons essentiellement à ce qui touche à la définition de modèles linguistiques.

Disons d'entrée de jeu que le jugement linguistique des répondants ne peut être qu'une mesure approximative de l'état linguistique actuel de la langue parlée; mais cette mesure, tout imparfaite qu'elle soit, dégage des ordres de grandeur, des tendances : si celles-ci sont suffisamment nettes, comme c'est le cas, il y a toute chance pour qu'elles correspondent à la réalité des choses. Voyons ce qui en est.

TABLEAU 123.

Quest. 115. *Français seulement.*

Connaissez-vous, pour les avoir entendu parler, chacune des personnes suivantes ?

Oui, je connais :	FRANCOPHONES N = 864 (%)
René Lévesque	98
Jean Lesage	98
Jean Béliveau	97
Henri Bergeron	94
Symphorien (Gilles Latulipe)	94
Yvon Deschamps	84

TABLEAU 124.

Quest. 116. *Français seulement.*

Je vais maintenant vous demander de comparer des personnes mais seulement au point de vue de leur manière de parler. Les noms de ces personnes apparaissent deux à deux et vous devrez me dire laquelle des deux personnes parle un meilleur français, selon vous.

Parle un meilleur français	FRANCOPHONES			
	0-9 ** (%)	10-12 (%)	13 + (%)	TOTAL (%)
Couple 1	(394)	(250)	(144)	(788)
Henri Bergeron	89	95	94	92
René Lévesque	11	5	6	8
Couple 2	(401)	(246)	(141)	(788)
René Lévesque	78	90	95	85
Gilles Latulipe	22	10	5	15
Couple 3	(392)	(246)	(140)	(778)
Henri Bergeron	93	99	100	96
Gilles Latulipe	7	1	—	4
Couple 4	(351)	(229)	(132)	(712)
Jean Béliveau	87	81	72	83
Yvon Deschamps	13	19	28	17
Couple 5	(352)	(240)	(137)	(729)
Jean Lesage	95	95	96	95
Yvon Deschamps	5	5	4	5
Couple 6	(406)	(258)	(145)	(809)
Jean Lesage	81	88	90	85
Jean Béliveau	19	12	10	15

** Années d'études.

TABLEAU 125.

Quest. 117. *Français seulement.*

Je vais maintenant vous proposer trois noms de personnes connues et vous me direz si la majorité des gens de votre famille, vos amis, les gens de votre quartier et de votre milieu de travail parlent de la même manière que l'une ou l'autre de ces trois personnes. Il est clair que votre famille, vos amis... ne peuvent parler comme deux personnes mais une seule.

Façon de parler des gens :	FRANCOPHONES			
	0-9 ** (%)	10-12 (%)	13 + (%)	TOTAL (%)
A) Famille	(402)	(250)	(148)	(800)
René Lévesque	35	48	52	42
Symphorien	44	30	20	36
Henri Bergeron	21	22	28	22
Total	100	100	100	100
B) Amis	(398)	(251)	(149)	(798)
René Lévesque	39	47	57	44
Symphorien	39	32	9	32
Henri Bergeron	22	22	33	24
Total	100	101	99	100
C) Quartier	(385)	(232)	(131)	(748)
Symphorien	49	43	49	47
René Lévesque	37	45	39	40
Henri Bergeron	14	12	13	13
Total	100	100	101	100
D) Milieu de travail	(298)	(204)	(132)	(634)
René Lévesque	30	43	49	38
Symphorien	50	30	22	38
Henri Bergeron	19	26	29	23
Total	99	99	100	99

** Années d'études.

TABLEAU 126.

Français seulement.

Encore une fois, je vous présente trois noms de personnes et vous devez répondre aux deux questions suivantes en rapport avec la façon de parler de ces trois personnes.

Quest. 118. — Laquelle de ces trois personnes parle d'une manière qui ressemble le plus à votre propre façon de parler ?

Quest. 119. — Laquelle de ces trois personnes parle d'une manière qui ressemble le plus à la manière dont vous, vous aimeriez parler ?

	FRANCOPHONES			
	0-9 ** (%)	10-12 (%)	13 + (%)	TOTAL (%)
Je parle comme :	(401)	(243)	(140)	(784)
Jean Béliveau	65	63	48	62
Yvon Deschamps	24	27	17	24
Jean Lesage	11	10	35	14
Total	100	100	100	100
J'aimerais parler comme :	(408)	(244)	(141)	(793)
Jean Lesage	57	70	70	63
Jean Béliveau	37	21	15	29
Yvon Deschamps	6	8	15	8
Total	100	99	100	100

** Années d'études.

TABLEAU 127.

Quest. 120. *Français seulement.*

Aimeriez-vous parler comme les Français d'Europe ?

	FRANCOPHONES			
	0-9 ** (%)	10-12 (%)	13 + (%)	TOTAL (%)
A) Pour leur prononciation	(429)	(262)	(154)	(845)
Oui	31	34	21	31
Non	69	66	74	69
Je parle déjà	*	*	5	1
Total	100	100	100	101
B) Pour leur vocabulaire	(427)	(264)	(154)	(845)
Oui	39	51	56	45
Non	61	49	39	54
Je parle déjà	*	*	5	1
Total	100	100	100	100

** Années d'études.
* Moins de 1 %.

Plusieurs positions linguistiques se laissent définir clairement à partir des réponses :

a) Les usagers franco-québécois optent sans équivoque pour un modèle de langue parlée plus proche des styles soutenus et familiers que du style populaire : donc, le vieux modèle proprement québécois, hérité du passé et longtemps pratiqué par toutes les couches de la société, est, semble-t-il, en nette régression (voir les réponses à la question 119).

b) Ces modèles plus relevés (de type familier ou soutenu) sont non seulement souhaités par la grande majorité des usagers, mais aussi pratiqués à des degrés divers par les usagers eux-mêmes (question 118), et dans différents milieux de vie (question 117) : il s'agit en l'occurrence d'un fait tout autant que d'un souhait.

Donc, qu'il y ait surestimation probable de soi-même (question 118) ou éventuelle sous-estimation des autres (question 117) ; ou encore, qu'on se réfère aux modèles pratiqués, tout autant qu'aux modèles souhaités, il se dégage des réponses une tendance très nette à favoriser des modèles de langue parlée, de style plus moderne que ne l'est le modèle traditionnel, encore pratiqué par le peuple des campagnes et des quartiers populaires des villes. Il se dégage également — et nous y reviendrons — que nous sommes en présence d'un modèle linguistique en mutation, avec les nombreuses tensions et polémiques que les situations instables engendrent inévitablement, chez ceux qui font office de réfléchir sur ces problèmes.

c) Ces modèles linguistiques plus modernes, qui semblent avoir sans équivoque la faveur du Franco-Québécois, sont identifiés comme des modèles québécois plutôt que comme des modèles européens (question 120), nonobstant le prestige dont jouissent ces derniers et la diffusion qui leur est faite depuis longtemps par le disque, le film, la radio-télévision et tous les autres moyens contemporains de contacts et d'échanges entre groupes culturels.

Cependant, il faut noter des hésitations, des flottements dans le choix à faire. Sur la prononciation (tableau 127, question 120 A), les Franco-Québécois adoptent une position assez nette : la majorité d'entre eux (69 %) optent pour un modèle familier ou soutenu de type québécois plutôt qu'européen, majorité qui s'élève à 74 % pour les plus instruits ; il ne semble pas faire de doute que c'est le modèle québécois qu'on privilégie, avec la pensée, consciente ou non, que sur le plan phonique (prononciation, rythme, intonation), il est un moyen terme souhaitable pour assurer la communication, tant avec les autochtones pratiquant le style populaire qu'avec les membres extérieurs de la francophonie.

Touchant le vocabulaire (question B), les avis sont plus partagés : il ne se dégage une majorité, et encore très faible (51 % et 56 %), pour un vocabulaire à l'européenne, que chez les plus instruits (10 années de scolarité et plus), la résistance à troquer les mots autochtones pour des termes « étrangers » se révélant assez forte chez les moins scolarisés (61 %). Il existe donc dans les opinions exprimées, un net clivage selon le degré d'instruction. S'il n'est guère surprenant que les moins instruits soient davantage attachés à ce bien très particulier qu'est un lexique courant bien à soi, il est tout à fait révélateur, croyons-nous, que seulement 56 % des plus instruits tombent d'accord pour avouer qu'ils aimeraient posséder un vocabulaire à l'européenne, avec lequel ils sont pourtant bien davantage familiers. Tout compte fait, ces réponses manifestent, tout comme les opinions exprimées à propos

du modèle de prononciation, un net sentiment d'autonomie linguistique vis-à-vis le modèle européen de langue parlée, une conviction intime d'appartenir à une communauté linguistique originale ; mais il apparaît, touchant le vocabulaire, qu'on n'a pas encore su résoudre l'équation que pose la possession d'un lexique distinctif et la communication avec le reste de la francophonie. D'où la division en deux camps d'égale importance chez les plus instruits. Encore faudrait-il pour bien comprendre, chez ces derniers, cette attitude contradictoire, connaître bien plus à fond tout l'arrière-plan scolaire et professionnel de chaque répondant : ce devrait faire l'objet d'une autre enquête.

Résumons-nous. Le sondage, pour sommaire qu'il soit dans sa simplicité, n'en révèle pas moins, chez les usagers franco-québécois, une orientation assez nette quant à la langue parlée qu'on pratique actuellement au Québec : le modèle ancien aurait fait place à un modèle plus moderne (tableau 125), plutôt de niveau familier cependant (41 %) que de niveau soutenu (21 %) ; et ce modèle linguistique nouveau, on souhaite à 91 % se l'approprier (voir le tableau 126, question 119), et ce, davantage sous son aspect soigné (63 %) que familier (29 %) ; comme quoi les transformations déjà survenues sont loin de correspondre à l'objectif plus ambitieux qu'on s'est fixé et qu'on espère atteindre. Par ailleurs, ce modèle nouveau de langue parlée doit, aux yeux des usagers, conserver une nette connotation québécoise, d'abord dans sa prononciation, mais aussi dans son lexique courant, à tout le moins.

Il s'agit de toute évidence d'un modèle linguistique en mutation, et qui n'a pas résolu toutes ses équations. En schématisant, on peut distinguer trois stades dans l'évolution : un modèle ancien, hérité du passé et pratiqué par à peu près toutes les couches de la société, modèle dont on a graduellement pris conscience depuis le début du XIXe siècle [1] ; un modèle nouveau, calqué sur le parler parisien, qu'on a essayé péniblement de diffuser et d'implanter, du milieu du XIXe siècle au milieu du XXe siècle [2] ; la naissance et la progres-

1. Voir G. Dulong, *Bibliographie linguistique du Canada français*, Paris, Klincksieck, 1966, où abondent, à partir de 1810, les jugements sur le parler franco-québécois, jugements qui signalent en particulier sa différenciation par rapport au parler parisien du XIXe siècle, sa « désuétude » par rapport au modèle issu de la Révolution (voir le titre 20 où Lebrun signale, en 1833, « la forte empreinte de style réfugié » du parler québécois).

2. Voir G. Dulong, *op. cit.*, où dès 1810 (J. Viger) on commence à relever et consigner les canadianismes de tout type, canadianismes qu'on présentera à partir de 1841 (abbé Maguire) comme des manières « vicieuses » de dire ; le mouvement de correction prendra de l'ampleur dans le dernier quart du XIXe siècle,

sion lente, mais sûre, d'un modèle québécois, modernisé, de langue parlée, qui tente de faire la synthèse entre le style ancien, perçu comme vieilli, et le style européen, senti comme trop emprunté et trop dépersonnalisant en milieu québécois.

Pourquoi ce modèle est-il né et est-il en train de triompher ? Pour de multiples raisons, dont les principales pourraient être l'avènement de la radio-télévision, qui a propagé, dans l'ensemble, un modèle public de langue parlée de type soigné ; les contacts multipliés des Franco-Québécois, à partir de 1946, avec la France [1], contacts qui n'ont fait que s'accentuer depuis ; l'élévation, à partir de 1950, et surtout de 1960, du niveau général d'instruction par une large démocratisation de l'enseignement ; l'avènement d'une nouvelle classe de dirigeants, d'une nouvelle élite politique et technocratique, qui s'est caractérisée par l'adoption et l'emploi public d'un modèle de langue parlée, de type familier, et surtout soigné.

Toutes les raisons invoquées ci-dessus pour tenter d'expliquer le phénomène peuvent se ramener à une seule : la modernité, c'est-à-dire l'énorme effort de modernisation qui a caractérisé l'action politique et sociale des Québécois au cours des deux dernières décennies, tout particulièrement. Au citadin instruit qui s'est substitué au rural comme modèle social, il est sans aucun doute apparu qu'il convenait d'adopter un modèle linguistique nouveau, plus approprié au rôle que ce nouveau personnage était appelé à jouer dans la société québécoise, et aussi, dans la société internationale.

Ainsi, la société franco-québécoise apparaît-elle travaillée par deux forces socio-linguistiques divergentes : l'une passive, de source traditionnelle et populaire, qui a ses assises dans le peuple des campagnes et le petit peuple des villes ; l'autre, active, dynamique, marquée au signe de la modernité, et qui trouve son support chez les citadins instruits, et tout particulièrement dans les élites professionnelles (incluant aussi bien les professions nouvelles qu'anciennes), politiques et administratives, qui forment la nouvelle classe des dirigeants franco-québécois. Ces élites ont adopté un style public de

pour atteindre son apogée en 1902 et dans les années suivantes, avec la fondation de la Société du parler français au Canada, la tenue de Congrès de la langue française en 1912 et 1937, et les campagnes de « bon parler » dans les écoles.

1. Voir J.-D. Gendron, *Tendances phonétiques du français parlé au Canada*, Paris, Klincksieck, 1966, où est étudiée la prononciation d'une vingtaine de Franco-Québécois établis temporairement à Paris pour y poursuivre des études supérieures : si le modèle populaire québécois transparaît constamment en filigrane sous le modèle nouveau, imité du parisien, on tente de s'approprier celui-ci pour s'adapter à des besoins linguistiques nouveaux.

langue parlée, qui donne maintenant le ton et impose une contrainte linguistique à laquelle on ne peut guère échapper.

Il apparaît ainsi qu'une norme publique de langue parlée est née, qui s'impose de plus en plus, et qu'on aspire à imiter, ainsi que le sondage l'a révélé. En regard de ce fait majeur pour l'avenir du français parlé au Québec, il semble bien que le combat que mènent les « joualisants [1] » en est un d'arrière-garde, et que si l'on peut trouver quelque assise sociale (dans le petit peuple des villes, semble-t-il) à cette forme mal définie de parler populaire, on ne voit pas, face au souhait de la majorité des Franco-Québécois, quel peut en être l'avenir. Comme on l'a vu, les Franco-Québécois sont déjà en voie de trouver une forme, originale, d'identité linguistique, bien plus conforme à leurs aspirations de modernité et d'ouverture sur le monde que ne le sera jamais celle qu'on prétend leur fabriquer de toutes pièces à partir de certains éléments du parler populaire. A dire vrai, à moins que d'autres enquêtes ne viennent nier l'orientation linguistique mise à jour par le sondage dont nous avons fait état, les jeux linguistiques sont faits au Québec, quoi qu'on puisse tenter pour en modifier les règles [2].

Québec. Jean-Denis GENDRON.

1. Il s'agit d'un mouvement sans grande cohésion qui prône le « joual » comme forme générale de parler pour les Franco-Québécois, comme le symbole de leur identité linguistique parmi les autres francophones du monde. Même si l'on a produit des œuvres littéraires d'une valeur certaine, fondée sur cette forme de langage, à dire vrai, on ne s'entend guère sur la définition qu'il convient de lui donner et il apparaît qu'elle trouve ses promoteurs plutôt chez un petit groupe d'intellectuels que dans l'ensemble de la population.

2. Il convient de signaler que le questionnaire de la présente enquête a été mis au point par M. Jean-Claude Corbeil, professeur à l'Université de Montréal et directeur linguistique de l'Office de la langue française du Québec, et M. Marcel Boudreault, professeur de linguistique à l'Université Laval.